LA RUSE DANS LE SPORT

SUPPORT DE COURS ET RÉFÉRENCES

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

DÉFINITION DU SPORT: DES REGLES EXPLICITES POUR AGIR

- Trois critères pratiques:
- Une situation motrice
- Une compétition réglée
- L'institution
- (Lexique de praxéologie motrice, Pierre Parlebas)

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RÈGLES CONSTITUTIVES

- Règles constitutives: elles créent le dispositif des actions significatives du jeu.
  - Règles contextuelles: délimitations du terrain de jeu, de la durée d'un match, du nombre de joueurs sur le terrain.
    - On ne joue pas au football dès qu'il y a un ballon et deux équipes dans un champ
    - On ne bat pas un record du monde de saut en hauteur sur un parcours du combattant.
    - On ne marque pas un but hors délai.
  - Elles caractérisent les contraintes et les limites de l'action sportive, sur lesquelles le sportif n'a pas de prise.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RÈGLES CONSTITUTIVES

- Règles constitutives: elles créent le dispositif des actions significatives du jeu.
  - Règles du jeu: définissent l'ensemble des actions reconnues du champ.
    - On joue au football avec le pied (pas la main)
    - On frappe l'adversaire sur le plastron ou à la tête au taekwondo (pas aux jambes)
    - On utilise une bicyclette à deux roues et sans moteur en cyclisme.
  - La transgression de ces règles dénature le jeu sportif: se conduire autrement consiste à jouer à autre chose, ou tricher.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RÈGLES CONSTITUTIVES

- Règles constitutives: elles créent le dispositif des actions significatives du jeu.
  - Elles sont assez générales pour offrir un espace d'interprétation:
    - On ne dit pas à quelle hauteur la balle de tennis doit être lancée
    - On ne prescrit pas la présence de l'adversaire dans une partie d'échecs
    - On ne dit pas comment le sauteur doit franchir la barre au saut en hauteur
    - On ne définit pas une taille maximale pour les joueurs de basket.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

UN ESPACE D'INDETERMINATION DANS LES REGLES

- L'espace d'interprétation des règles concernant les actions motrices possibles et les situations de jeu, correspond à l'espace de liberté offert à l'imagination, au talent, à la créativité, à l'intelligence du sportif.
  - J'invente une nouvelle technique de culbute en natation
  - J'utilise un nouveau matériau pour ma perche
  - Je privilégie l'agilité sur la stabilité en boxe

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

SPECIFICATIONS ET INDÉTERMINATION DANS LES REGLES

- La violation d'une règle du jeu correspond soit:
  - À la transgression d'une spécification: le sportif a commis à son insu, ou par maladresse une action interdite spécifiée. Son action est identifiée comme une infraction et est invalidée dès qu'elle est reconnue, et peut entrainer une sanction immédiate. L'arbitre peut apprécier la gravité de la sanction en fonction du caractère supposé accidentel (erreur) ou délibéré (faute) de l'infraction.
    - Passe « en avant » au rugby
    - Toucher de « main » au football
    - Règle du double appui en marche athlétique
    - Faux départ, béquille…
  - A l'interprétation fautive de l'espace d'indécision de la règle , qui est jugée telle après jugement par les institutions:
    - Combinaisons polyuréthane natation en 2010
    - la boîte de vitesses doit pouvoir être utilisée pendant quatre Grand Prix consécutifs. Toutes les monoplaces sont équipées de la même centrale électronique (ECU) unique fournie par la FIA. L'utilisation d'un V10 bridé est interdite et le régime maximum des moteurs, tous V8 de 2 400 cm³, est limité à 19 000 tr/min. FIA 2008

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

DÉFINITION DU SPORT: PRINCIPES IMPLICITES

- Les critères de jugement pour l'interprétation des règles du jeu relèvent des règles de régulation ou règles normatives.
- Ces règles se fondent sur des principes implicites motivant l'action sportive: la jouabilité, le fair play, la compétition
- Elles concernent le « bien se conduire » à l'intérieur d'un champ sportif, qui relève du champ de la stratégie (action finalisée vers la victoire), de l'éthique (le départage entre compétiteurs s'effectue sur la base des actions prévues par les règles du jeu), et de l'art (le beau jeu est l'objectif du jeu lui-même, dont les sportifs sont les acteurs).
- Ces règles s'appliquent hors spécifications, dans l'espace d'interprétation de la règle constitutive du jeu, et permettent de distinguer entre:
  - Une innovation: tremplin Reuther en gymnastique, passage de la cendrée au tartan…
  - et la transgression de l'esprit du jeu : combativité, fairplay, beau jeu

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

DÉFINITION DU SPORT: PRINCIPES IMPLICITES

- Les règles normatives, qui s'expriment à travers la régulation du domaine de définition de l'action sportive, par la résistance au changement, ou au contraire l'adhésion à de nouvelles pratiques, techniques, règles, etc révèlent les principes implicites qui gouvernent le champ sportif et donnent du sens à l'action sportive.
- Ces règles normatives apparaissent comme relevant de 3 principes distincts:
  - La finalité de la victoire qui décide de l'action stratégique
  - La distinction des compétiteurs à travers le seul prisme de l'action sportive, qui préside à la préservation de l'égalité des chances, principe éthique décisif.
  - L'adhésion au principe d'aspiration au perfectionnement ritualisé dans la pratique sportive, qui confère au sport la dimension d'un art.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LES RÈGLES NORMATIVES

- Les règles normatives concernent la consistance du comportement vis-à-vis de la finalité du jeu: règles téléologiques:
  - On ne vise pas le filet en tennis
  - On ne téléphone pas à sa femme pendant un match de handball
  - On ne marque pas un but contre son camp

- Elles soutiennent le principe de la motivation pour la participation au jeu sportif: la volonté de domination sur autrui.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LES RÈGLES NORMATIVES

- Les règles normatives concernent la limitation des actions autorisées pour dominer son ou ses adversaires dans l'espace de jeu:
  - On ne mord pas son adversaire en boxe
  - On ne met pas de moteur dans son vélo
  - On n'achète pas l'arbitre
  - On n'utilise pas un médicament secret pour décupler ses forces.

- Elles soutiennent le principe de la souscription au règlement du jeu sportif: la démarcation avec autrui porte sur l'excellence dans une activité spécifiée et sur elle seule.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LES RÈGLES NORMATIVES

- Les règles normatives concernent la sélection des spécifications propices au développement de l'intérêt ludique et esthétique du jeu et/ou de la pratique pour le sportif et le public:
  - Stratégies offensives « beau jeu » versus défensives et réalistes en football
  - La passe après contact ou offload en rugby
  - Les compétitions techniques des arts martiaux

- Elles soutiennent le principe de l'adhésion à la norme de l'excellence sportive: la quête du perfectionnement de soi dans l'accomplissement du rituel sportif.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LE SPORT : ACTION FINALISÉE

- La compétition introduit la notion d'une mise en concurrence d'adversaires dont l'issue est la déclaration de vainqueurs et de vaincus, voire d'un classement des adversaires.
- Le départage s'effectue par la situation motrice elle-même, encadrée par un dispositif réglementaire certifié par l'institution.
- L'institution prend en charge la garantie que la situation motrice est le seul critère de départage des compétiteurs (critère éthique), que les pratiquants partagent la même volonté de vaincre (stratégie), et la même aspiration à l'excellence (art).

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LE SPORT : ACTION EFFICIENTE

- L’efficience, c’est la réduction de l’incertitude et la maximisation de la réussite dans la poursuite d’un objectif.
- Elle est contrainte par des facteurs externes et internes :
- Externes : les règles, les lois, les forces.
- Internes : l’intelligence de la situation.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LE SPORT : ACTION TACTIQUE?

- La recherche de l’efficience est subordonnée à l’usage de la tactique :
- art d'utiliser de manière optimale les modes opératoires et les moyens dont on dispose, pour emporter un gain ou une décision.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LE SPORT : ACTION TACTIQUE?

- La tactique est un ensemble de méthodes économiques utilisant les ressources :
- - techniques : habiletés motrices…
- - matérielles : équipement…
- - environnementales : public, climat…
- - informationnelles : feintes, leurres…
- - opérationnelles : plans, schémas…

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- La ruse est une technique de communication, qui en mobilisant des informations fausses trompe l'adversaire, induit des réactions fautives de sa part, et permet la réussite des objectifs (victoire, fuite), à moindre coût.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- La ruse est une manipulation cognitive :
- Elle trompe en captivant l'attention du protagoniste sur une information fausse qui entraînera une action pertinente selon l'information reçue, mais fautive selon la réalité des informations non perçues, ayant échappé à son attention, ou non anticipées.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- Dans l'*Encyclopédie militaire* de 1911, il est précisé : "*Par ruse de guerre on entend le fait d'amener par un moyen ou un autre l'ennemi à se méprendre, avec comme objectif d'utiliser cette erreur pour obtenir son propre succès. La ruse, d'une façon générale, complète, affaiblit ou même paralyse la force et, par suite, constitue un élément de toute lutte, a fortiori de toute lutte armée. L'art militaire a toujours considéré la ruse de guerre comme un de ses éléments fondamentaux...*"

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- La ruse est une dimension économique de l'action : elle vise à **diminuer le coût de la victoire** ! (Réduire le risque pour soi lié à l'incertitude, réduire les moyens investis pour la victoire, mais surtout les risques de perte : défaite, et prix de la victoire : fatigue, blessure, morts, etc…) Elle **remplace l'investissement matériel par un investissement cognitif**, allège le choc frontal, voire permet de l'éviter.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- la dissimulation peut être définie comme l'ensemble des mesures destinées à éliminer ou estomper les indices qui caractérisent l'existence, l'état, les activités opérationnelles et logistiques des forces (simulation fatigue). L'objectif recherché par ces mesures est d'assurer leur protection face aux moyens de destruction adverses, et de créer les conditions nécessaires à leur engagement par surprise. On peut citer comme procédés permettant de réaliser la dissimulation : la conservation du secret des intentions, des décisions et des plans ; une grande vigilance ; le camouflage méticuleux des troupes et des matériels ; l'observation rigoureuse de la discipline de la dissimulation.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- **Le camouflage** est l'un des principaux moyens permettant de réaliser la dissimulation. Il consiste à éliminer ou affaiblir les indices concernant la présence et le déploiement d'un objectif déterminé, ainsi que les types de matériels, d'armements et d'unités qu'il comprend, en utilisant des dispositifs spéciaux ou des moyens naturels de camouflage.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- La ruse utilise principalement une méthode : la déception
- La définition de l'Otan est celle ci :
- "Mesures visant à induire l'ennemi en erreur, grâce à des truquages, des déformations de la réalité, ou des falsifications, en vue de l'inciter à réagir d'une manière préjudiciable à ses propres intérêts."

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- **La déception est la forme principale de la ruse de guerre :** elle consiste à imposer à l'adversaire une fausse représentation de la situation réelle. Cette fausse représentation est donnée principalement *en attirant de façon préméditée l'attention* de l'ennemi sur certains faits, renseignements et objectifs, tout en *détournant son attention* des projets et plans véritables.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- L’expérience des guerres montre que la déception de l’ennemi est obtenue par la **désinformation, les démonstrations et l’imitation.**

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- **La désinformation** est la diffusion préméditée d'informations ne correspondant pas à la réalité (mensonge) sur la composition, la situation, le dispositif, la disponibilité et la capacité opérationnelles des troupes amies, leur articulation, leur moyens d'action, les plans et les intentions du commandement, la destination des armements, des matériels et des objectifs.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- **Les démonstrations** se présentent comme une comédie jouée à l'ennemi (feinte) avec des unités et des moyens spécialement affectés et figurant des activités sur des directions (secteurs) de diversion dans le but d'attirer son attention sur celles-ci et de la distraire des secteurs (directions) réels d'activité des forces amies.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE

- **L'imitation** est la reproduction d'indices vraisemblables (leurres), propres à l'activité réelle des troupes et des objectifs, en installant de faux objectifs, en créant de faux groupements de forces, une fausse situation radio électronique, tout cela au moyen de maquettes d'armes et de matériels, de leurres, de cibles fictives et de faux ouvrages du génie.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : ACTION TACTIQUE VALIDE DANS L'ESPACE D'INTERPRETATION DES REGLES SPORTIVES

- Ce que la ruse n'est pas :
- Tirer avantage d'une transgression du règlement : coup bas, prendre un raccourci dans une course, se doper, corrompre l'arbitre ou les juges…
- Commettre un crime ou un délit : empoisonner les boissons des adversaires, voler leur équipement, menacer l'adversaire…
- La guerre psychologique est de l'ordre des raisons de se battre, elle frappe au cœur : ex Pearl Harbour, Stalingrad, Dresde…

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE TIRE AVANTAGE DE LA COLLABORATION DE L'ADVERSAIRE (INVOLONTAIRE ET INCONSCIENTE)

- A la différence des tricheries, dopage, coups bas qui apportent un avantage à celui qui les pratique, indépendamment de toute intervention de l'adversaire…
- La ruse utilise l'adversaire comme une ressource majeure pour sa propre perte.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE DIFFERE DE LA MANIPULATION MENTALE

- La ruse s’appuie sur deux types de ressources chez l’interlocuteur :
- - le désir (l’avidité, la volonté de puissance etc…)
- - l’adhésion à ses perceptions (croyance en sa propre rationalité, confiance en soi…)

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

EXEMPLE DE RUSE SPORTIVE

- Une **manœuvre** en sport d'opposition est un procédé technique destiné à prendre le dessus sur l'adversaire. Par exemple, en sports de combat atteindre des cibles par le biais d'un contrôle ou d'une manipulation de l'opposant. Certaines démarches sont de l'ordre de la « contre-communication » (contre-information et désinformation de l'opposant : brouiller, parasiter l'information, etc.) et de la « contre-logique » (l'action ne répond pas à une logique habituelle).

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

ILLUSTRATION EN BOXE

- - les manœuvres offensives : celles destinées à placer l'opposant dans le ring et à immobiliser (*pressing* et *cadrage*), puis celles destinées à créer des ouvertures par le biais de tromperies (*attaque différée*, *feinte*, *fixation de cible*, *dissimulation d'action*, *sape d'arme*, etc.)
- - les manœuvres contre-offensives : les procédés destinés à exploiter une activité induite chez l'opposant (à base de piège : *invite d'attaque*, *leurre de comportement*, etc.).

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

ILLUSTRATION EN BOXE

HTTP://FR.WIKIPEDIA.ORG/WIKI/GLOSSAIRE_DE_LA_BOXE_ET_DES_BOXES_PIEDS-POINGS

- On parle de "piège d'attitude" ou de "piège de cible" dans les configurations suivantes :
- Proposition d'une ouverture dans la ligne d'attaque (découverte d'une « cible corporelle »),
- Comportement incitateur (erreur technique, faiblesse passagère, fatigue, blessure, etc.).

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

USTRATION EN BOXE

P://FR.WIKIPEDIA.ORG/WIKI/GLOSSAIRE_DE_LA_BOXE_ET_DES_BOXES_PIEDS-POINGS

- 1. ==> 2. 1. *(B) invite une attaque sur une cible découverte par une garde basse (appât)…* 2. *et riposte en bolo-punch du bras avant.*

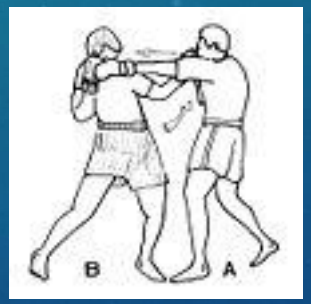

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

ILLUSTRATION EN BOXE

HTTP://FR.WIKIPEDIA.ORG/WIKI/GLOSSAIRE_DE_LA_BOXE_ET_DES_BOXES_PIEDS-POINGS

- En sport d'opposition, on décrira la feinte comme un mouvement offensif, semblable à une attaque. Elle est destinée à déjouer les gestes de défense de l'adversaire afin de créer des opportunités offensives (sorte d'invitation à défendre). Ex. : en escrime, il pourrait être question de fixer une première cible pour créer une ouverture sur une autre cible.
- Ce simulacre d'action offensive (ou « fausse-attaque ») permet de tirer parti d'une réaction adverse pour placer une attaque différée. C'est donc une « fausse information » donnée à l'adversaire dans le but de le tromper (ruse) ou de le surprendre par une action offensive en réponse à sa réaction.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

ILLUSTRATION EN BOXE

HTTP://FR.WIKIPEDIA.ORG/WIKI/GLOSSAIRE_DE_LA_BOXE_ET_DES_BOXES_PIEDS-POINGS

- On trouve deux catégories de feinte :
- La « feinte programmée » : Ce comportement consiste à mimer une première attaque (coup en boxe) afin d'atteindre au second coup une cible censée s'être découverte. C'est donc un ensemble de deux coups indissociables et rapidement réalisable. Dans ce procédé le « feinteur » s'attend à ce que l'adversaire réagisse comme prévu contrairement à la seconde catégorie. Dans certaines écoles de boxe, on apprend différents types de feinte standard (Ex. : le « un-deux »).
- La « feinte adaptative » : Dans ce second procédé, après avoir mimé le premier coup, le feinteur guette l'ouverture sans savoir au préalable où elle se produira. Certains athlètes construisent leur boxe sur cette façon d'agir, on dit d'eux que se sont des opportunistes.
- Il existe différentes formes de feintes : feinte de corps, de déplacement, de coup, de cible, etc.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

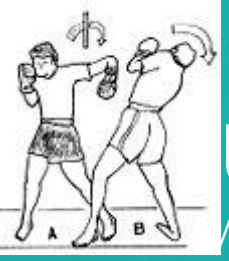

USTRATION EN BOXE

//FR.WIKIPEDIA.ORG/WIKI/GLOSSAIRE_DE_LA_BOXE_ET_DES_BOXES_PIEDS-POINGS

- 1. *(A) porte une fausse-attaque en crochet à la face pour faire réagir son adversaire en retrait de buste (simulacre)…*
- 2. *…et enchaîne en coup de coude du même bras lors du retour du buste de l'opposant*

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE: PRINCIPE D'ACTION STRATÉGIQUE DANS LE RESPECT DU PRINCIPE D'ACTION ETHIQUE

- A la différence de la manipulation mentale, la ruse est une tactique qui met en situation des adversaires en conflit ouvert et actif, en compétition pour un gain ou une victoire.
- La tromperie est une donnée implicite des interactions possibles entre ces adversaires, donc prévisible.
- L'adversaire trompé subit ainsi une forme de domination de l'autre, puisqu'il était supposé lui-même mettre en œuvre des tactiques de désinformation, d'illusions, etc.
- L'humiliation de l'adversaire trompé est une composante du goût amer de la défaite, mais la ruse ne constitue pas une infraction de principe au règlement sportif, **tant qu'elle ne contrevient pas au aux règles éthiques concernant l'égalité des chances des compétiteurs.**

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : USAGES EN SITUATION DE GUERRE

- *La pratique de la ruse de guerre est jugée comme parfaitement licite par la* ***Convention de Genève*** *à condition :*
- qu'elle n'enfreigne aucune règle du protocole
- qu'elle ne comporte pas de ***perfidie***
- qu'elle ne soit pas mentionnée parmi les « ruses interdites »

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

EXEMPLE EN SITUATION DE GUERRE

- *Source wikipédia/stratégie :*
- *Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'**opération Fortitude** (Courage) fut le nom de code collectif pour des opérations de diversions par les alliés visant à cacher le lieu exact du débarquement et à retarder la réaction des forces allemandes. Elle fut la pièce maitresse d'un ensemble d'opérations de dissimulation appelé Opération Bodyguard planifiées et dirigées par une "section de contrôle" située à Londres et conduite par l'état-major suprême allié (Supreme Headquarters Allied Expeditionary Forces-SHAEF).*

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

EXEMPLE EN SITUATION DE GUERRE

- *L'opération reposait sur des activités majeures :*
- Création dans l'esprit de l'ennemi d'unités fantômes, grâce à la mise en place de leurres et d'une activité radio intense;
- Des fuites contrôlées dans les canaux diplomatiques à travers les États neutres.
- L'utilisation d'agents doubles destinés à envoyer des informations contrôlées par les services secrets alliés aux services secret allemands.
- *et sur des mesures passives.*

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : USAGES EN SITUATION DE GUERRE

- *Toute ruse fondée sur l'usage indu de signes de nationalité, comme le false flag, tels que définis par l'article 39 (**Signes de nationalité**) est une ruse interdite et non une perfidie au sens du Protocole . Mais si cette tromperie fait appel à la bonne foi de l'adversaire, par exemple en utilisant des uniformes de **pays neutres**, on la nomme perfidie. En cas de jugement international à l'issue du conflit, la perfidie sera jugée beaucoup plus sévèrement et peut être punie de mort.*

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : USAGES EN SITUATION DE GUERRE

- Ce qui est autorisé par la Convention de Genève :
- attaques par surprise,
- embuscades,
- opérations terrestres, aériennes ou navales simulées,
- feindre le repos ou l'inactivité,
- camoufler des troupes, des armes, des dépôts, des positions de tir dans l'environnement naturel ou artificiel,
- profiter de la nuit ou de conditions de mauvaise visibilité,
- construire des installations qui ne seront pas utilisées et installer des leurres ,

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : USAGES EN SITUATION DE GUERRE

- employer les longueurs d'ondes de l'ennemi, ses *mots de passe*, ses codes télégraphiques pour transmettre de fausses instructions,
- prétendre être en communication avec des troupes de renfort qui n'existent pas,
- procéder à des parachutages factices ou à des opérations de ravitaillement simulées,
- jalonner des itinéraires en sens inverse, déplacer des bornes ou falsifier les indications routières,
- enlever des uniformes les signes indiquant le grade, l'unité, la nationalité ou la spécialité,
- donner aux membres d'une même unité militaire des signes d'unités différentes pour faire croire à l'ennemi qu'il se trouve en face d'une force plus importante,
- employer des signaux à seule fin de tromper l'adversaire,
- inciter par tous moyens (tracts, diffusion sonore, radio, etc.) les soldats ennemis à se rebeller, à se mutiner ou à déserter, y compris en emportant des armes et des moyens de transport,
- inciter la population ennemie à se révolter contre son gouvernement.
- Source wikipédia

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA MANIPULATION MENTALE ET LA SOCIETE DE CONSOMMATION

- La société de consommation s'édifie sur le modèle économique du financement des activités à faible valeur d'usage par la publicité:
  - Le sport
  - La culture
  - Les loisirs
  - Internet
- Les citoyens sont en tant que consommateurs, les victimes expiatoires de ce modèle économique, qui s'appuie sur la manipulation mentale, pour aboutir à:
  - L'épidémie d'obésité morbide consécutive au matraquage publicitaire des industriels agro-alimentaires
  - L'abrutissement des populations devant sérial TV (3h30 quotidiennes en moyenne)
  - La médiocrité et la niaiserie

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : METHODE MAJEURE DE LA PUBLICITÉ

- La ruse et la publicité :
- Patrick Le Lay, PDG de TF1 :
- « pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible, c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible » .

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : METHODE MAJEURE DE LA PUBLICITÉ

- La publicité utilise des failles cognitives :
- Un message publicitaire doit tourner en boucle un certain temps, afin de produire une association. C'est l'effet de présentation, qui ensuite produit une remémoration privilégiée du produit, et un sentiment de familiarité, donc de confiance.
- La répétition **subliminale** est très efficace. En, 1988, François Mitterrand a procédé à l'inclusion d'images subliminales dans le journal de 20h, quelques mois avant les élections.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : METHODE MAJEURE DE LA PUBLICITÉ

- La publicité joue sur les affects grâce aux signes:
- Si un produit est présenté de telle manière qu'il entre en résonance avec le désir de l'amour, de la beauté, de la paix, de la plénitude, avec la bonne humeur, la joie de vivre, la recherche d'une identité etc, il acquiert une dimension symbolique qu'il ne possède pas dans sa matérialité. Le travail publicitaire transforme l'objet en symbole, voire en fétiche.(Breton)

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE : METHODE MAJEURE DE LA PUBLICITÉ

- La publicité peut être comparée à la propagande, étant donné les moyens dont elle dispose (télévision, radio, presse, affichage, internet, street média…) et le nombre de personnes qu'elle peut atteindre avec ses messages.
- Elle cherche à pousser les consommateurs à adopter tel ou tel produit en suscitant le désir. L'incitation à la consommation relève des techniques de manipulation.
- **Selon l'article L.121-1 du code de la consommation, la publicité mensongère est définie comme suit :**
- Toute publicité comportant, sous quelque forme que ce soit, des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur (publicité trompeuse).

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MANIPULATION MENTALE

- Philippe Breton (La parole manipulée) : « La manipulation s'appuie sur une stratégie centrale, parfois unique : la réduction la plus complète possible de la liberté de l'auditoire de discuter ou de résister à ce qu'on lui propose. Cette stratégie doit être invisible… Dans l'acte de manipulation, le message, dans sa dimension cognitive, ou sous sa forme affective, est conçu pour tromper, induire en erreur faire croire ce qui n'est pas. »

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MANIPULATION MENTALE

- La ruse s’appuie sur deux types de ressources chez l’interlocuteur :
- - le désir (l’avidité, la volonté de puissance etc…)
- - l’adhésion à ses perceptions (croyance en sa propre rationalité, confiance en soi…)

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MANIPULATION MENTALE

Tandis que la manipulation mentale se base sur 4 points principaux :

- Le registre émotionnel (la peur par exemple) et pulsionnel (désir)
- le registre affectif (la pression physique, morale et mentale- soumission)
- Le registre cognitif (effet de présentation, désinformations et illusions)
- La consistance rationnelle (cohérence des actes et des représentations)

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MANIPULATION MENTALE

- Selon Breton les manipulations sont de deux sortes : cognitives et affectives. Les premières consisteraient en un « recadrage » des opinions (arguments d'autorité, présentation dans un contexte faussé, amalgames, emploi de mots ambivalents et autres). Quant aux manipulations affectives (esthétisation du message, appel à la peur ou à l'autorité, identification..), elles joueraient et sur les sentiments que l'on suscite, et sur un effet «fusionnel» quasi hypnotique. L'auteur ajoute aux dimensions cognitives et affectives des manipulations leur dimension collective : manipuler, c'est souvent jouer d'un conformisme, de la soumission à l'autorité du groupe, du besoin d'imitation ou de celui, chaud et rassurant de croire ensemble.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MANIPULATION MENTALE

- Breton redécouvre donc les catégories fondamentales de la rhétorique inventée par les Grecs, il y a vingt-cinq siècles : agir sur autrui par la parole consiste à employer le logos (l'art de l'amener à tenir une proposition pour vraie en menant son raisonnement où l'on désire), et le pathos (art de susciter certains sentiments chez lui). La philosophie grecque avait même découvert la troisième catégorie de l'éthos (utiliser les valeurs et autorités au service de son discours persuasif).

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MANIPULATION MENTALE

- « Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens ». de J-L Beauvois et R-V Joule.
- Cette fois, la manipulation est spécifiquement présentée comme un moyen d'obtenir d'autrui un comportement désiré, quand on ne dispose ni du pouvoir de le lui ordonner, ni de l'argumentation pour l'en convaincre
- Ces méthodes reposent sur la théorie de l'engagement. En amenant A à faire x, une première concession ou un premier engagement, je peux le conduire à faire y que je désirais secrètement, en vertu de la tendance générale de l'être humain à adopter un comportement « consistant » par rapport àses actes antérieurs.
- Par exemple, constatent les auteurs, il est plus facile d'obtenir de quelqu'un une pièce pour téléphoner après lui avoir demandé un renseignement. (technique du pied dans la porte).
- Tout manipulé devient d'abord automanipulateur !

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RUSE ET DROIT

HTTP://LEDROITCRIMINEL.FREE.FR/DICTIONNAIRE/LETTRE_R/LETTRE_R_RI.HTM

- **Notion. La ruse est un artifice, un mensonge subtil, utilisé par une personne afin d'en tromper une autre et de parvenir ainsi à ses fins, contre la volonté de sa victime.**
- Histoire (Encyclopédie Microsoft Encarta) : *La ville de Troie ne put être conquise que grâce à la ruse d'Ulysse : un groupe de guerriers grecs parvint à s'introduire dans la ville, dissimulé à l'intérieur d'un gigantesque cheval de bois que Troyens laissèrent pénétrer dans leur ville croyant qu'il s'agissait d'un présent marquant la fin des hostilités*.
- **- Règle morale. Puisqu'elle s'oppose à la vérité et qu'elle s'apparente au mensonge, la ruse est a priori condamnée par la règle morale. On peut dire que la ruse est une forme d'intelligence qui méconnaît la morale.**
- Caro (Problèmes de morale) : *Qu'est-ce que le vol ? L'appropriation par la force ou la ruse du bien que l'on convoite*.
- Ahrens (Cours de droit naturel) : *On ne peut pas faire avancer une cause juste par des moyens immoraux, par le mensonge, la ruse, l'astuce ou la violence*.
- Gousset (Théologie morale) : *Les vices opposés à la prudence sont ... 4° La ruse, la fourberie, la fraude, qui empruntent quelquefois les dehors de la prudence. La vraie prudence les condamne et les rejette, ne regardant comme possible, en morale, que ce qu'on peut exécuter par des moyens légitimes*.
- Franck (La morale pour tous) : *Le premier devoir de l'État envers le citoyen, c'est de le protéger dans sa personne et dans ses biens, dans sa vie et dans sa propriété ... contre les violences et les ruses.*

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RUSE ET DROIT

HTTP://LEDROITCRIMINEL.FREE.FR/DICTIONNAIRE/LETTRE_R/LETTRE_R_RI.HTM

- **Science criminelle. Assez fréquemment et très légitimement, le droit criminel assimile la ruse à la violence pour les englober toutes deux dans une même condamnation.**
- Corre (Les criminels) : *Le véritable criminel est un ennemi caché, qui met au service de ses appétits la ruse ou la violence et les dirige contre tout ce qui appelle ses convoitises*.
- Bautain (Manuel de philosophie morale) : *Toutes les manières de dérober, tous les artifices du vol, doivent être constatés, recherchés et punis par la législation et ses tribunaux. Malheureusement de tout temps la cupidité a été plus ingénieuse dans les ruses que la pénalité dans ses poursuites*.
- Ferri (Sociologie criminelle). *On devrait interdire l'entrée aux tribunaux … aux jeunes gens et aux récidivistes qui vont y apprendre la manière de commettre les crimes avec plus de ruse et de précautions*.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RUSE ET DROIT

HTTP://LEDROITCRIMINEL.FREE.FR/DICTIONNAIRE/LETTRE_R/LETTRE_R_RI.HTM

- **Droit positif. Notre législateur (p.ex. art. 122-6 1°, 311-4 6° ou 412-4 C.pén.) et nos juges voient eux aussi dans la ruse une forme de violence, tout aussi dangereuse pour la société que cette dernière.**
- Paris 17 mars 1986 (Gaz.Pal. 1986 II 429) : *L'Assistance publique de Paris est recevable en sa constitution de partie civile du chef de violation de domicile, dans les poursuites exercées à l'encontre de trois prévenus qui se sont introduits par ruse dans la chambre d'hôpital d'une malade*.
- **La ruse caractérise également l'une des manoeuvres frauduleuses constitutives du délit d'escroquerie.**
- Cass.crim. 9 mars 1983 (Gaz.Pal. 1983 II 602) : *Constitue les manoeuvres frauduleuses prévues par l'art. 405 C.pén. l'usage de ruses ou de machinations destinées à commander la confiance de la victime et à faire naître l'espérance du succès d'une opération commerciale*.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RUSE ET CONDITION HUMAINE

- Hegel introduit la notion de ruse dans le rapport de l'homme à la nature :
- Hegel désigne précisément ce comportement humain : « La large face de la force est attaquée par la pointe de la ruse *(List)*. C'est l'honneur de la ruse affrontée à la force aveugle, que de l'entreprendre par un de ses côtés de telle manière qu'elle se retourne contre elle-même ».
- L'activité propre de la nature, l'élasticité des ressorts, l'eau, le vent, se trouvent utilisés pour accomplir quelque chose de tout différent de ce qu'ils voulaient faire. Leur action aveugle est transformée en une activité finaliste, dans le contraire d'elle-même : Il n'arrive rien *à la nature elle-même* ; des *buts particuliers* de *l'être naturel* deviennent quelque chose d'universel [...].

Jenenser Realphilosophie II, Leipzig, Meiner, 1931, p. 198.

http://www.erudit.org/revue/ltp/1995/v51/n2/400915ar.pdf

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RUSE ET CONDITION HUMAINE

- Si la nature se pliait immédiatement aux désirs de l'homme, comme à ceux d'un maître absolu, comme à un Dieu, point ne serait besoin de ruser avec elle. La ruse ne s'adresse qu'à ce qui ne se soumet pas d'emblée, à ce qui résiste, à ce qui se rebelle.
- Cette ruse caractérise l'essence du travail humain, selon Hegel, en sa forme la plus générale, abstraite : dans son opération de fabrication, de production, de création d'oeuvres, d'objets utilisables. En se jouant des forces de la nature et en jouant d'elles, l'homme, comme être générique, se procure ce dont il a besoin.
- Sans pouvoir ni vouloir violer les lois de la nature, il a changé la face de la terre qui, si on la dotait de personnalité, serait comme flouée, grugée, trompée.
- Sa relation première de servitude s'est renversée en une maîtrise de la nature, de plus en plus ample.
- http://www.erudit.org/revue/ltp/1995/v51/n2/400915ar.pdf

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RUSE ET CONDITION HUMAINE

- Cette doctrine hégélienne justifie à sa manière l'action pratique et l'effort, la peine que se donnent les êtres humains pour se ménager une place éminente dans le monde.
- Elle implique une sorte de pessimisme des origines : l'homme apparaît d'abord comme le plus démuni des vivants.
- Mais elle s'épanouit dans un optimisme prospectif et méthodologique : l'homme a su faire de la nature comme une sorte de prolongement inorganique de son corps, il va vers la liberté.
- http://www.erudit.org/revue/ltp/1995/v51/n2/400915ar.pdf

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RUSE ET EXISTENCE : LA MÉTIS

- Marcel Destienne et Jean-Pierre Vernant la définissent comme suit :
  « La Métis est une forme d'intelligence et de pensée, un mode de connaître ; elle implique un ensemble complexe, mais très cohérent, d'attitudes mentales, de comportements intellectuels qui combinent le flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte, la débrouillardise, l'attente vigilante, le sens de l'opportunité ; elle s'applique à des réalités fugaces, mouvantes, déconcertantes et ambigües qui ne se prêtent ni à la mesure précise, ni au calcul exact, ni au raisonnement rigoureux »
  Marcel Destienne et Jean-Pierre Vernant
  Les ruses de l'intelligence, la Mètis des Grecs. 1974

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

RUSE ET EXISTENCE : LA MÉTIS

- On peut dire que le héros humain de la *Métis*, pour les Grecs, c'est Ulysse, C'est Ulysse *polymétis*, l'homme de toute les ruses, de tous les tours, de toutes le feintes, le débrouillard, qui sait se tirer d'affaire, et pas toujours de façon très franche, ni loyale, comme nous dirions, en quelques circonstances, si difficiles qu'elles soient où il puisse se trouver.
- La *Métis* c'est le moyen, pour celui qui est plus faible, de triompher sur le terrain même de la lutte de celui qui est plus fort
- Marcel Destienne et Jean-Pierre Vernant
  Les ruses de l'intelligence, la Mètis des Grecs. 1974

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- Dans le contexte du sport, qui est celui de la compétition entre égaux, comme dans celui de l'action épique, où l'homme est aux prises avec des forces qui le dépassent, ou des ennemis déclarés qui veulent le détruire, la ruse est moralement justifiée par:
  - la nécessité
  - et le caractère soit:
    - asymétrique du rapport de forces au détriment de l'homme
    - conscient et délibéré du conflit des protagonistes

- En revanche dans un contexte excluant l'opposition explicite des protagonistes, l'usage de la ruse est considéré en droit comme un délit, et moralement comme une faiblesse.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- *L'Encyclopédie* de Diderot : « Il est plus honteux de tromper que d'être trompé. »
- « Mieux vaut mourir », dit saint Augustin, « que sauver sa vie par un mensonge ! »
- Saint Thomas distingue la ruse des paroles *(dolus)* et celle des actes *(fraus),* et il les condamne ensemble.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- La ruse soustrait à la législation et aux critères universels et transparents de la raison ceux qu'elle manipule et qu'elle ridiculise.
- Kant, en posant l’universalité de l’action morale exclut la ruse définitivement : on ne peut faire à autrui ce qu’on ne voudrait pas qu’autrui nous fasse.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- « Les Lumières, c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre. On [en] est soi-même responsable. (…) Paresse et lâcheté sont les causes qui font qu'un si grand nombre d'hommes (…) restent toute leur vie dans un état de tutelle. »
- Kant, 1784, « Qu'est-ce que les Lumières? »

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- Le ruseur et le trompé ne se mesurent pas en personnes égales dans leur dignité et leur valeur : en l'occurrence, la dupe se trouve réduite à l'état de simple moyen asservi à des fins qu'il ne poursuit pas lui-même et dont il n'a pas conscience.
- La dupe est sujette au ridicule, ce qui contredit le statut du sujet : dignité et autonomie.
- L’usage de la ruse abaisse celui qui s’y adonne, car en ne reconnaissant pas en autrui un être de droit, il se résout à vivre lui-même dans l’espace d’une jungle, en barbare soumis au régime de la force.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- On réprouve en général non seulement les stratagèmes mis en œuvre, mais aussi le but que vise la ruse : si celui-ci était honorable, ou simplement avouable, qu'aurait-elle besoin d'intervenir? Elle reste en dernière instance et selon sa définition commune, « un procédé habile et déloyal pour parvenir à ses fins » .

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- La ruse est désavouée sur le plan moral par la morale aristocratique comme forme inférieure de la volonté, qui évite l'opposition franche et loyale, arme du faible, du lâche, elle contredit l'éthique du chevalier et devient arme du pauvre, du faible, de la femme.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- « Le machiavélisme », écrit Doubrovsky dans « Corneille ou la dialectique du héros », «n’est, au fond, que la dégradation du projet aristocratique de domination en projet plébéien de réussite»

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- La ruse est honnie par la morale chrétienne.
- C’est l’arme de Satan « le séducteur ».
- Elle contredit l’idéal de sincérité qui doit régir l’action humaine, les relations entre hommes et avec Dieu.
- L’utopie de la transparence communicationnelle repose sur l’idéal chrétien de pureté de l’âme.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- La ruse est condamnée sur le plan du savoir comme forme inférieure du jugement par Platon et les philosophes tenants d'une épistémologie visant le monde comme représentation et le concept comme outil de l'intelligence.
- L'action est subordonnée au savoir.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE ET LA MORALE

- La *praxis* s'oppose, dans la philosophie antique, à la *theoria,* c'est-à-dire à la contemplation, qui ne met en jeu que la vertu intellectuelle, c'est-à-dire la seule faculté de connaître, là où la *praxis* suppose en outre un faire, une modification du monde. Mais de quel ordre est ce faire, et comment le comprendre ?
- http://fr.encarta.msn.com/encyclopedia_741536601/praxis.html

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LE SPORT : ACTION FINALISÉE

- Le sport exemplifie la difficulté radicale de l'occident à rendre compte par le discours de la dimension violente et épique de l'action humaine.
- La ruse, intrinsèque à l'action motrice codifiée, les tactiques visant à optimiser les ressources de tous ordres, sont inhérentes à la compétition sportive.
- Pourtant, la ruse est dissimulée dans l'ombre des actions qui ne sont:
  - Ni des règles constitutives spécifiées
  - Ni des actions interdites

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LE SPORT : ACTION FINALISÉE

- La compétition s'est organisée institutionnellement selon des modalités visant à exclure la coopération précaire et les issues gagnant/gagnant.
- C'est le modèle de l'opposition (duel resserré ou collectif), et l'issue gagnant/perdant qui a été choisie.
- (Pierre Parlebas, lexique de Praxéologie motrice)

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LE SPORT : ACTION FINALISÉE

- La logique d'action sportive promeut l'habileté, l'esprit tactique, la recherche de l'efficience maximale, qui relèvent de l'action stratégique.
- Pourtant l'usage de la ruse reste discret et non plébiscité par les commentateurs sportifs.
- Dans le même temps les institutions doivent garantir que seule l'action motrice départagera les compétiteurs (éthique), et que la recherche de l'excellence est une valeur partagée par l'ensemble des acteurs du champ sportif (art) .

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LE SPORT : ACTION MORALE?

- Selon l'AMA le sport mobilise des valeurs morales:
- Franc jeu,
- respect,
- dévouement,
- caractère,
- solidarité,
- excellence,
- courage

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LE SPORT : ACTION MORALE?

- Les programmes antidopage visent à préserver la valeur intrinsèque du sport. Cette valeur intrinsèque est souvent qualifiée d'« esprit sportif »; elle est l'essence même de l'olympisme; elle exhorte à jouer franc jeu. L'esprit sportif valorise la pensée, le corps et l'esprit, et se distingue par les valeurs suivantes :
- • L'éthique, le franc jeu et l'honnêteté
- • La santé
- • L'excellence dans la performance
- • L'épanouissement de la personnalité et l'éducation
- • Le divertissement et la joie
- • Le travail d'équipe
- • Le dévouement et l'engagement
- • Le respect des règles et des lois
- • Le respect de soi-même et des autres participants
- • Le courage
- • L'esprit de groupe et la solidarité

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

SPORT ET ARTS CORPORELS: QUELLE DIFFÉRENCE?

- Quelles sont les différences entre les pratiques corporelles sportives et les pratiques corporelles artistiques (danse, cirque)?
  - L'excellence technique?
  - Le dévouement à la pratique?
  - Le courage?
  - La solidarité?
  - Le respect?
  - Le caractère?

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE DANS LE SPORT: L'INTELLIGENCE SOUS SURVEILLANCE

- L'égalité des chances dans la pratique n'est pas un principe revendiqué par les arts corporels car il n'y a pas de corollaire avec le caractère strictement défini des actions motrices sportives. Dans la danse comme le cirque, les techniques peuvent évoluer, et la supériorité d'un artiste ne s'appuie pas sur des critères strictement formels, mais également esthétiques.
- Pratique élitaire et élitiste, le ballet n'incarne pas la compétition égalitaire pour l'excellence, mais la quête obsessionnelle de l'excellence seule. La danse contemporaine revendique la multiplicité des formes et le primat de l'intention sur la technique.
- Il peut y avoir dans la danse et le cirque de haut niveau, des coups bas et des perfidies, mais pas de ruse, qui requiert l'interaction directe des protagonistes.

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

LA RUSE DANS LE SPORT: L'INTELLIGENCE SOUS SURVEILLANCE

- La ruse s'affirme donc comme une arme de l'intelligence que le sport partage avec la chose militaire. Limitée par les règles éthiques et esthétiques dans un contexte d'action normée, elle astreint le sportif à un exercice de style, qui distingue le sport de la brutalité de la supériorité pure, et de la gratuité du rituel esthétique.
- Elle caractérise la complexité du projet sportif à l'interface des dimensions praxiques, éthiques et esthétiques de l'action humaine, comme un défi ultime à la nature humaine.
- Pouvons nous être justes et sages quand il nous faut vaincre ou périr?

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016

MERCI POUR VOTRE IN-ATTENTION ….

Dr Claire Condemine Piron Copyright 2016